

---

## Sociologie des intellectuels : autonomisation, professionnalisation, politisation

Gisèle Sapiro

---



**Édition électronique**

URL : <https://journals.openedition.org/annuaire-ehess/18978>

ISSN : 2431-8698

**Éditeur**

EHESS - École des hautes études en sciences sociales

**Édition imprimée**

Date de publication : 1 janvier 2008

Pagination : 633-634

ISSN : 0398-2025

**Référence électronique**

Gisèle Sapiro, « Sociologie des intellectuels : autonomisation, professionnalisation, politisation », *Annuaire de l'EHESS* [En ligne], | 2008, mis en ligne le 02 mai 2015, consulté le 20 mai 2021. URL : <http://journals.openedition.org/annuaire-ehess/18978>

---

Ce document a été généré automatiquement le 20 mai 2021.

EHESS

---

# Sociologie des intellectuels : autonomisation, professionnalisation, politisation

Gisèle Sapiro

---

Gisèle Sapiro, *directrice de recherche au CNRS*

- 1 CE séminaire se propose de renouveler la réflexion sur la sociologie des intellectuels à partir d'une approche pluridisciplinaire (sociologie, histoire, droit, science politique) et doublement comparatiste : entre activités intellectuelles et entre pays. Il s'interroge sur les conditions sociohistoriques de l'autonomisation des professions intellectuelles par rapport à l'État et au marché, le processus de leur développement professionnel ainsi que les formes d'organisation et de mobilisation du groupe.
- 2 En effet, la sociologie et l'histoire sociale des professions laissent souvent de côté les métiers de la création pour ne se consacrer qu'aux professions intellectuelles considérées comme « utiles » : avocats, médecins, enseignants, ingénieurs, architectes. La sociologie et l'histoire des intellectuels, qui se sont centrées sur les écrivains et les artistes plutôt que sur les précédentes professions, ont mis de leur côté l'accent sur la question de leur engagement politique. Ce déséquilibre s'explique en partie par des raisons historiques : alors que les premières sont des professions organisées, dont on peut retracer le processus d'institutionnalisation, les métiers de la création sont des activités fortement personnalisées et individualistes qui constituent un défi pour la sociologie des professions, comme le formulait Eliot Freidson. Cependant, une réflexion consacrée aux tentatives de professionnalisation non réussies ou partielles comme celle que nous avons menée sur les écrivains permet d'interroger différemment ces processus qui sont souvent décrits de manière téléologique.
- 3 Au cours de la première année, ont été abordés les concepts d'autonomie, autorité, responsabilité, champ, profession, engagement, intellectuels (organiques, prophétiques, spécifiques, révolutionnaires), etc., l'analyse conceptuelle ayant été rapportée à chaque fois à l'étude d'une situation historique particulière.

- 4 Le concept d'autonomie a été discuté dans ses différentes acceptions (Kant, Bourdieu, la sociologie des professions) et étudié dans ses applications concrètes à travers les conditions d'émergence d'un pouvoir intellectuel au XVIII<sup>e</sup> siècle et de son autonomisation par rapport à l'État, puis au marché, à partir de travaux de Lewis Coser, Roger Chartier, Robert Darnton, Pierre Bourdieu, Didier Masseau, etc. Les concepts d'autorité (*authorship*) et responsabilité ont été abordés respectivement à partir des théories de Michel Foucault et de Paul Fauconnet. Nous avons montré que la notion d'auteur apparaissait comme l'incarnation de la responsabilité subjective. Les concepts de corps, champ et profession ont été analysés dans leurs relations, à travers la comparaison des processus de développement professionnel dans le cadre de la division du travail intellectuel, en reprenant d'un côté l'approche d'Andrew Abbott, de l'autre celle de Pierre Bourdieu.
- 5 L'engagement politique qui fonde la définition restreinte des intellectuels soulève la question des relations entre champ intellectuel et champ politique. Le processus d'autonomisation doit être pensé non seulement comme un phénomène positif mais comme résultant en partie de la dépossession de certaines fonctions avec la division du travail intellectuel et la professionnalisation de certaines activités, en particulier la politique. En outre, contrairement à l'idée selon laquelle la professionnalisation impliquerait nécessairement l'autonomie et la politisation l'hétéronomie, nous avons montré qu'il y avait deux modes de politisation des intellectuels : hétéronome et autonome, selon qu'elle est une réponse à une demande externe ou qu'elle découle de logiques spécifiques, internes au monde intellectuel (comme ce fut le cas pour Émile Zola).
- 6 En nous appuyant sur les analyses de Max Weber et sur des études historiques comme celles de Christophe Charle, nous avons proposé de décliner les différents modèles de l'engagement des intellectuels à partir de trois oppositions : le volume global du capital de notoriété, le degré d'autonomie et le degré de développement professionnel, qui permettent de dégager six figures idéaltypiques d'intellectuels engagés. La figure de l'intellectuel prophétique a été incarnée au plus haut degré par Sartre. À la Libération, sur fond des procès de l'épuration, il a redéfini la notion de responsabilité de l'écrivain en l'ancrant dans sa philosophie de la liberté. Nous avons analysé les sources philosophiques de cette redéfinition, qui est l'expression extrême de la conception subjective de la responsabilité, et ses circonstances historiques. À l'opposé de cette figure, celle de l'Intellectuel de parti a été discutée à partir des travaux sur les intellectuels communistes, notamment ceux de Frédérique Matonti, en sa présence.
- 7 Outre les comparaisons ponctuelles (notamment avec les régimes communistes), la dimension internationale a été saisie à deux niveaux. En premier lieu, la question du rôle des intellectuels dans la construction des identités nationales, illustrée par le cas israélien, à partir du livre de Shlomo Sand, qu'il est venu présenter. Deuxièmement, les processus de circulation internationale des idées et de réception des œuvres à partir de deux études de cas, l'introduction en France du pragmatisme et des théories de la justice, développées par des étudiants.

---

## INDEX

**Thèmes** : Sociologie